

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 mars 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 3 mars 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Au paragraphe 1 de sa résolution 1654 (2006) concernant la République démocratique du Congo, le Conseil de sécurité m'a prié de rétablir le Groupe d'experts visé aux paragraphes 10 de sa résolution 1533 (2004) et 21 de sa résolution 1596 (2005) dans les 30 jours suivant l'adoption de la résolution 1654 (2006) et pour une période se terminant le 31 juillet 2006, en agissant en consultation avec le Comité établi conformément au paragraphe 8 de la résolution 1533 (2004).

Je vous informe à ce propos que j'ai nommé les cinq experts suivants :

Ibra Déguène Ka (Sénégal)

Jacques A. J. Buisson (Canada, expert en trafic d'armes)

Enrico Carisch (Suisse, expert financier)

Abdoulaye Cissoko (Mali, expert en aviation)

Jean-Luc Gallet (France, expert en questions douanières et contrôles frontaliers)

J'ai également désigné l'Ambassadeur Ibra Déguène Ka Président du Groupe d'experts.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**

